



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955 délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE 16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

## OFFRE D'ACHAT

Le(s) soussigné(s): Muriel JAMAIGNE et Jean-Pascal RUGIERO Demeurants: 15 rue du Warichet 1457 Nil Saint Vincent - Belgique Reconnai(ssen)t avoir visité virtuellement le 20 avril à 17 h par l'intermédiaire de l'agence immobilière ABAFIM, le bien Mandat N° 22024 ci-après désigné :

Maison de caractère + piscine située à 2, chemin de Coste Darré 65700 Villefrangue, parcelles 000B 199, 200, 205, 206, 324 pour un total de 9044 m2.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes:

Prix net vendeur:

Honoraires d'agence :

Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur: 275.000.-Euros

(en lettres: Deux cent soixante-quinze mille euros

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

% lors de la signature du compromis de vente soit la somme de

€

le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation. D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : ABAFIM - 16, Avenue de la Marne – 65000 TARBES, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

des présentes/c

Fait à le 2/2 /04/2020

L'acquéreu (Bon pour acceptati

Pour ABAFIM Le négociateur,

Le vendeur,

(Bon pour acceptation des présentes conditions)

(1) Condition's suspensives:

Réception et acceptation des diagnostics / Obtention du prêt / VISITE PHYSIQUE dès fin du confinement et ouverture des frontières.